



Entreprendre pour demain, Grand Prix de la Fondation Sopra Steria-Institut de France

Personnes âgées, éloignées de l'emploi, jeunes en rupture de continuité pédagogique, étudiants précaires : la crise sanitaire a mis en exergue l'isolement de publics fragilisés et leur besoin d'insertion sociale et professionnelle.

Etudiant(e) en écoles d'ingénieurs, de commerce ou en université, entrepreneur(e) tout juste diplômé(e), vous souhaitez développer un projet au service des oubliés du numérique ? Imaginez des solutions et usages numériques, alliant l'humain et la technologie et participez au Prix Entreprendre pour demain de la Fondation Sopra Steria-Institut de France.

Chaque année, ce Prix récompense des projets qui mettent l'innovation numérique au service d'enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Le thème 2021 : Numérique et fragilités humaines : quelles solutions innovantes pour répondre aux besoins des oubliés du numérique ?

Composez votre équipe d'au moins 2 participants, déposez votre dossier de candidature comprenant une présentation de projet avant le 8 mars 2021 et tentez de vous qualifier pour les phases finales* !

L'équipe lauréate se verra attribuer une subvention financière par la Fondation Sopra Steria-Institut de France. Un accompagnement complet et personnalisé pour la réalisation du projet sera pris en charge par la société Sopra Steria avec l'aide d'un parrain collaborateur de l'entreprise.

Défendez votre projet en finale devant un jury d'experts et tentez de remporter un accompagnement complet pour concrétiser votre projet !

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez Pierre CLAIRE, Responsable des Relations avec l'Enseignement

Supérieur : pierre.claire@soprasteria.com

Ou rendez-vous sur le site du Prix :

entreprendrepourdemain.fondationsoprasteria.org/

L'équipe des Relations avec l'Enseignement Supérieur

*Pour plus d'informations, [consultez les modalités de participation](#). Le règlement du Prix Entreprendre pour demain est également disponible.



Les Données à Caractère Personnel collectées dans le cadre de la gestion des abonnements aux lettres d'information, aux envois de publication, aux invitations, aux enquêtes sont traitées par Sopra Steria Group, en sa qualité de responsable de traitement sur la base de l'intérêt légitime de l'entreprise à communiquer sur son domaine d'activité et informer ses lecteurs et améliorer ses produits. L'ensemble des règles concernant vos données ainsi collectées sont précisées dans la « Charte de Protection des Données à Caractère Personnel ».

Conformément à la législation/réglementation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition, de définition des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre mort. Ces droits s'exercent auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) par courrier électronique à l'adresse acces-cnil@soprasteria.com ou par courrier postal à cette adresse: Sopra Steria Group, Direction Juridique, 6 avenue Kléber - 75116 Paris.

Vous disposez par ailleurs en cas de non-respect par le responsable de traitement à ses obligations au titre de la législation en vigueur, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).